

nécessairement surbordonnée [pour les protestant] à la volonté qu'ils peuvent avoir implicitement, ou qu'ils pourront avoir dans la suite de lui appartenir. " Au reste, on peut être dans le sein de l'Église intérieurement par la disposition de son esprit et surtout de son cœur, et on peut y être par la profession formelle du seul culte légitime ; c'est-à-dire qu'on peut appartenir ou au corps, ou à l'âme de l'Église, ou aux deux à la fois. Les *Docteurs catholiques enseignent* qu'il suffit absolument, pour être sauvé, d'appartenir à l'âme de l'Église, quand des circonstances particulières ont créé une impossibilité morale d'être agrégé à son corps ; et comme les dispositions intérieures de chacun ne sont infailliblement connues que de Dieu, nous devons nous interdire de condamner intérieurement qui que ce soit en particulier."

L'Abbé Peltier, chanoine d'Orléans de qui sont ces paroles, est un écrivain qui passe pour être généralement bien renseigné sur la manière de penser qui domine parmi les théologiens romains. Le fait est que le chanoine Peltier, (*Doctrines de l'Encyclique* p 44) semble avoir eu devant lui, en écrivant cette page le traité du Père Perroné dont personne ne niera l'orthodoxie romaine et l'immense autorité en pareilles matières. Voici sa thèse : " Il ne peut y avoir de salut pour ceux qui, par leur faute *culpabiliter*, meurent dans l'hérésie, ou le schisme, ou l'incrédulité."

Mais, dit le savant Jésuite, on ne parle que des sectaires *formels* et non point de ceux qui ont été de leur enfance imbus d'erreurs et de préjugés et qui ne se doutent pas même qu'ils sont dans l'hérésie ou le schisme, ou, s'il s'élève quelque doute dans leur esprit cherchent la vérité de tout leur cœur et avec un esprit sincère La bonté et la clémence de Dieu ne souffre point que quelqu'un soit condamné aux tourments éternels, à moins qu'il ne soit coupable d'une faute volontaire. Affirmer le contraire serait s'élever contre la doctrine expresse de l'Église."

Il s'appuie ensuite sur la condamnation portée par l'Église contre Bains ; il cite Suarez, et avec lui une foule de théologiens, entre autres St. Thomas, pour prouver que c'est la *volonté qui constitue un homme* dans l'hérésie. Or celui qui est invinciblement ignorant n'a pas cette volonté...etc. Donc ils ne sont

pas hérétiques formels, c-à-d vraiment hérétiques. " *Utrum sit de ratione hæresis ut voluntariè et cum pertinaciâ committatur ? R. nul a est difficultas ; certum est de ratione hæresis esse ut voluntariè fiat.* " Ità docent omnes theologi.

Par le baptême, on devient enfant de l'Église et héritier du ciel : on a l'habitude de la foi, et il faut un acte volontaire contre la foi pour perdre cette habitude. Ceux-là donc qui, ayant été baptisés valablement, ne pèchent pas volontairement contre la foi, peuvent être considérés comme faisant partie de l'âme de l'Église. Et si, d'ailleurs, ils observent tout ce qu'ils peuvent connaître des préceptes divins, le salut ne leur est pas impossible, quoiqu'ils n'appartiennent pas au *corps* de l'Église.

Le célèbre Dr Brownson, à la suite de graves auteurs, soutient que pour être sauvé, il faut, au moins pour les États-Unis, obéir de fait à l'Église. Sans discuter ses arguments, on peut remarquer en général, que la doctrine du P. Perroné n'infirmé pas l dogme *hors de l'Église point de salut*.

Le dogme, c'est qu'il faut appartenir à l'Église pour être sauvé. Quant à ceux qui, *de fait*, ne font pas partie de l'organisation extérieure de l'Église, le salut n'est-il pas possible 1. qu'en les supposant dans la bonne foi ou dans l'ignorance *invincible* de la vraie Église ; 2o. que par l'observation de la loi naturelle et des préceptes positifs qu'ils connaissent ou peuvent connaître ; 3o. que par la *pénitence* s'ils ont péché.

Or, la *bonne foi*, c-à-d. l'ignorance invincible, *possible en théorie*, est-elle, peut-elle se trouver chez les Protestants répanus, comme ils le sont, partout où il y a des catholiques ? D'abord le Protestantisme, de sa nature, exige l'examen, suppose le doute au moins logiquement. De combien l'hérétiques peut-on dire qu'il leur a été impossible de connaître la vraie religion ? En est-il un grand nombre qui n'ont pas refusé, d'une manière ou d'une autre, la grâce de connaître la Vraie Église ? Sans vouloir juger les individus, ne doit-on pas conclure que, vu l'état actuel de la société, l'ignorance *invincible* ne peut, tout au plus, être que l'exception ?

On en cite ; le Dr. Newman dit que jusqu'à une époque très rapprochée de sa conversion, il ne s'était jamais douté que l'Église catholique fût la vraie

Mais est-ce à dire que cet illustre converti n'avait pas jusqu'alors refusé la grâce de la foi ? Mgr. Manning croit que dans l'Église d'Angleterre un bon nombre sont de bonne foi. C'est possible ; mais les individus que *l'on a connus* pour avoir été dans cet état, sont devenus catholiques.

Les hérétiques ne sont pas impeccables : ils connaissent le Décalogue, au moins. Combien trouverions-nous de catholiques qui, sans le secours des sacrements échapperaient au péché mortel ? L'expérience répond assez. Le Protestant n'échappe pas plus que les autres aux conséquences du péché originel. Alors, ayant péché, comment rentrera-t-il en grâce avec Dieu ? De tout temps, dit le Concile de Trente, la pénitence a été nécessaire pour que le pécheur soit réconcilié avec Dieu. En dehors du sacrement de Pénitence, il faut la *contrition parfaite* avec le désir au moins implicite du sacrement.

Or, le dogme fondamental du Protestantisme rejette la nécessité de la contrition. *La foi seule, et le changement de vie*, voilà ce qui constitue la salut protestante. Ici l'ignorance invincible n'y peut rien ; il faut la contrition, le regret, la haine du péché, comme condition *sine qua non* ; et cette condition est rejetée par la nature même du protestantisme. Le sectaire pécheur ne pourra donc rentrer en grâce que par une *inconséquence* ; par une contradiction flagrante avec sa religion et, *s'il réfléchit*, par une pénitence qui lui fait voir cette religion comme enseignant une fausse doctrine. Par là même, il perdra sa bonne foi invincible !

Pour le catholique entouré et pénétré de grâces visibles et invisibles, le salut est déjà assez difficile. Qu'en sera-t-il donc, non plus en théorie, mais en pratique, de celui qui passe sa vie en communion d'idées et de pratiques avec une institution religieuse, fautive, privée du secours des sacrements ; sans autorité ni sur l'esprit, ni sur le cœur, et dont les *dogmes fondamentaux*, opposés à la loi naturelle, conduisent logiquement aux plus tristes conséquences ? Ces considérations pourraient être rendues plus frappantes ; mais pour cela il faudrait faire appel à *des faits*, dont l'histoire ne peut trouver place ici.

Nous croyons d'ailleurs en avoir dit assez pour justifier le dogme catholique *hors de l'Église point de salut*.